

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT
CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES
ACHAT DE CARTOUCHES D'ENCRE**

1-Identification de la personne publique

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

LYCEE INTERNATIONAL MONTEBELLO

196 Boulevard Montebello

BP 80

59 006 LILLE

Pouvoir Adjudicateur du Marché :

Madame le Proviseur du lycée Européen Montebello

Comptable assignataire :

Madame l'Agent Comptable du lycée International Montebello

2-Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

3-Objet

Le présent marché a pour but l'acquisition de cartouches laser et jets d'encre.

Description des produits

Il s'agit d'un marché à bons de commande pour la livraison de cartouches laser et jets d'encre conformément aux dispositions de l'article 77 du code des Marchés Publics.

L'offre porte sur des bordereaux de prix des produits dont les listes sont jointes ; celles-ci ne sont pas exhaustives du fait des besoins administratifs et pédagogiques durant l'année. Corrélativement, certaines imprimantes pourraient être mises au rebut et donc leurs cartouches respectives figurant dans la liste non achetées.

Chaque soumissionnaire devra à l'aide des bordereaux de prix annexés à l'acte d'engagement totaliser une estimation annuelle, les quantités indiquées sont prévisionnelles et ne constituent pas un engagement ferme.

Les soumissionnaires devront obligatoirement proposer des cartouches de la marque du constructeur. En aucun cas les cartouches génériques ne seront acceptées.

Le volume financier prévisionnel annuel est de 10 000 € pour l'ensemble des produits; en vertu de l'article 77 alinéa 1, le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 5 000 € et d'un volume annuel maximum de 10 000 €.

Le candidat devra fournir un listing de prix pour l'ensemble des produits figurant à son catalogue et pouvant faire l'objet d'une commande par le lycée dans le cadre d'un marché à bons de commande.

Le marché sera passé pour une durée débutant à la date de notification jusqu'au 31/12/2018.

Horaires de livraison : 8 heures-11h30 (Hors fériés et vacances scolaires).

Les candidats devront préciser les délais de livraison à partir de la notification des bons de commande. Les fournitures devront être accompagnées d'un bulletin de livraison qui précisera la date de livraison, la référence du bon de commande, la nature de la livraison, les quantités livrées et les prix unitaires et totaux hors taxes et le montant de la TVA.

La livraison fera l'objet d'une vérification quantitative qui consistera à vérifier la conformité entre la quantité commandée, la quantité livrée et la quantité portée sur le bon de livraison.

Si la quantité livrée n'est pas conforme à la commande, le titulaire du marché sera invité soit à reprendre l'excédent le cas échéant, soit à compléter la livraison.

5-Contact

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès des personnes suivantes:

- d'ordre technique : Mme Loiseau au 03.20.63.33.39 Fax : 03.20.63.33.46
- d'ordre administratif : par courrier électronique catherine.loiseau@ac-lille.fr

6-Date limite de transmission des offres et modalités de transmission

Les offres devront être parvenues au Service Intendance du Lycée Européen Montebello au plus tard le 23 février 2018.

7-Contenu des offres

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat, les documents à fournir et ses annexes – listes de produits chiffrés selon les indications fournies datées signées et portant les délais de livraison.

Les tarifs seront donnés individuellement pour chaque type de cartouches car les commandes interviendront plusieurs fois dans l'année, selon l'utilisation des stocks. Il ne sera pas accepté de tarif global valable uniquement à la condition d'acheter la totalité des cartouches de la liste.

* Documents à fournir

- Fiche faisant état de la capacité professionnelle technique et financière du candidat
- Copie des jugements prononcés, si l'entreprise est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat :

- a satisfait aux obligations légales et fiscales
- n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
- n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour des infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail.
- réalise le travail avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L320, L143-2 du code du travail.

8-Les critères de jugement des offres

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant ou hiérarchisé) :

1. Prix des prestations (40 % de la note)
2. Qualité technique des prestations (30 % de la note)
3. Délai de livraison (30 % de la note)

Il pourra être demandé aux candidats de préciser ou de compléter la teneur de leurs offres ou de fournir des échantillons le cas échéant.

9-Attribution du marché

Le candidat susceptible de se voir attribuer le marché devra produire les documents mentionnés à l'article 46 du code des marchés, lors de la notification du marché et dans un délai de 10 jours.

10-Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 45 jours à compter de la date limite de réception des offres.

11-Prix et règlement des comptes

*** Contenu des prix**

Le marché est traité selon des prix unitaires fermes et définitifs.

Les prix nets sont calculés à partir des prix publics minorés de la remise consentie pour le lycée Européen Montebello.

Une clause de sauvegarde peut être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement.

En cas de prix promotionnels sur des produits du marché le titulaire du marché s'engage à en faire bénéficier le Lycée.

Les prix publics devront être joints au bordereau des prix unitaires nets permettant tout contrôle de la part de la personne Adjudicatrice du marché.

*** Règlement**

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture.

Les factures afférentes au paiement seront obligatoirement établies en 2 exemplaires, un original et un double, elles devront porter :

- le numéro du compte bancaire ou postal,
- le numéro et la date du bon de commande,
- le détail des fournitures livrées, (quantités et prix unitaires)
- le montant hors TVA, le taux et le montant de la TVA et le montant total des fournitures livrées.
- la date.

* Conditions particulières

Les candidats voudront bien joindre un catalogue de leurs produits avec leurs tarifs de prix.

12-Règlement des litiges

En cas de litige, la juridiction compétente est le Tribunal Administratif dont dépend le lycée..

Le Pouvoir adjudicateur du marché

Corinne DELVALLET



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)

Ayant le pouvoir d'engager le candidat (*nom + adresse*)

.....

En qualité de

déclare sur l'honneur

a) que je n'ai pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du **code pénal** : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;

b) que je n'ai pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du **code général des impôts** ;

c) que je n'ai pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du **code du travail** ;

d) que je ne suis pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce** ;

e) que je ne suis pas déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du **code de commerce**, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

f) que je ne suis pas admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du **code de commerce**, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché;

g) que j'ai, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du **code des marchés publics** ou m'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

h) que je suis en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.323-1 et, L.323-8-2 ou L.323-8-5, du **code du travail** concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

i) que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 320, L. 143-3 et R. 143-2. du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France

Fait à, le

Signature et qualité (+ cachet de l'entreprise)

Liste des cartouches d'encre, lycée Montebello

Laser

Marque	modèle	Quantité
HP	305A noir / CE 410	6
HP	305A cyan / CE 411	5
HP	305A jaune / CE 4112	5
HP	305A magenta /CE 413	5
HP	304A / CC530AC noir	5
HP	304A /CC531AC cyan	4
HP	304A /CC532AC jaune	4
HP	304A /CC533AC magenta	4
HP	Q6000A Noir	4
HP	Q6001A cyan	3
HP	Q6002A jaune	3
HP	Q6003A magenta	3
Brother	TN241BK	5
Brother	TN241C	4
Brother	TN241M	4
Brother	TN241Y	4
Brother	TN321BK	2
Brother	TN321C	2
Brother	TN321M	2
Brother	TN321Y	2
Brother	TN325BK	2
Brother	TN325C	3
Brother	TN325M	3
Brother	TN325Y	2
Brother	TN326BK	20
Brother	TN326C	10
Brother	TN326M	10
Brother	TN326Y	10
Brother	TN3280	15
Brother	TN3380	7
Brother	TN3430	1
Brother	TN3480	7

Liste des cartouches d'encre, lycée Montebello

Jet d'encre

Marque	Modèle	Quantité
HP	364 XL noir	10
HP	364 XL cyan	8
HP	364 XL magenta	8
HP	364 XL jaune	8
HP	338 noir	2
HP	343 Couleur	1
Brother	LC1000BK	4
Brother	LC1000C	2
Brother	LC1000M	2
Brother	LC1000Y	2



Publicité d'une consultation de marchés publics

Dépositaire de la consultation :

Etablissement : Lycée Européen Montebello
Adresse : 196 boulevard Montebello
BP 80
59006 LILLE CEDEX

Pouvoir adjudicateur :

Mme DELVALLET Corinne
Contact : Mme LOISEAU Catherine
Tel : 03.20.63.33.39
Fax : 03.20.63.33.46
Email : catherine.loiseau@ac-lille.fr

Détail de la consultation - PAJI/18/00163 :

Type de produit : IF03 : Fournitures - Consommables informatiques et produits actifs - Informatique audio visuel
Objet : Fourniture de cartouches d'encre (Jet d'encre et laser)
Descriptif : Le présent marché a pour objet la fourniture de cartouches jet d'encre et laser.
Liste des fichiers publiés avec cette consultation :
- Mise en concurrence pour cartouches d'encre.pdf

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Qualité des services associés : 30 %
Qualité des conditions de livraison : 30 %
Prix : 40 %

Consultation publiée du 16/01/2018 au 23/02/2018. Echéance le 23/02/2018 à 12h00.